

MORNAS

La création d'une bibliothèque en projet à Saint-Siffrein

Seulement huit délibérations à l'ordre du jour de ce conseil municipal. La première délibération à porter sur l'assainissement collectif et du choix délégataire, afin de confier à la société la SAUR, la gestion du service communal d'assainissement collectif par le contrat de délégation public. Et ainsi d'approuver son projet de contrat à intervenir à compter du 1^{er} avril 2018 pour une durée de 5 ans.

Concernant la compétence tourisme, la CCRLP souhaite créer sur la commune de Mornas, un point d'information tourisme, sur la parcelle de l'ancien lavoir, au début de l'avenue Jean Moulin. Le conseil a donc mis à disposition, à titre gratuit, la parcelle afin de permettre la construction de ce point tourisme. Il a été précisé qu'une convention de mise à disposition sera consentie tant que le bâtiment restera affecté à l'exercice d'une compétence communautaire. Par une délibération du 17 février 2015, la CCRLP avait acté la création d'un service commun de mutualisation de l'instruction du droit des sols, auquel le conseil municipal avait décidé d'adhérer par délibération du 23 mars 2015.

Afin d'intégrer dans ces missions mutualisées l'instruction des certificats d'urbanisme informatifs, le conseil de communauté a délibéré un avenant n° 1, et le conseil municipal de ce soir a approuvé cet avenant. Une subvention pour une dotation unique intitulée Dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) va être demandée. Cette dotation a pour but de financer la réalisation de projets dans le domaine économique, social et environnemental et touristique. Concernant le pro-

jet de la chapelle Saint-Siffrein avec la mise en place d'une bibliothèque et d'une salle d'exposition : coût total de l'opération 350 000 € HT subvention DETR 2018 : 122 500 € soit 35 % autofinancement de la commune 227 500 € soit 65 %.

Pour la 27^e médiévale qui sera organisée les 30 et 1^{er} juillet prochain, le budget prévisionnel de cette manifestation s'élève à 30 000 €. Plusieurs dossiers de subventions ont été demandés pour un total de 9000 €. Concernant la sécurisation des tours de rondes sur la forteresse, il s'agit de débloquer la dernière phase, de formaliser les demandes de subventions et de se cadrer au plan de financement des années 2016 et 2017 : coût de l'opération 117 000 € HT, subvention Drac 44 000 € HT, subvention conseil département 15 000 € HT, subvention les amis de Mornas 28 000 € HT autofinancement communal 30 000 € HT.

Les quelques délibérations qui ont suivi ont porté sur un bien vacant sans maître, du côté de la salle des fêtes servant de parking, et le tarif des spectacles municipaux, afin de permettre à la commune d'encaisser des recettes afférentes à ses spectacles.